



PRIMES MALADIE STOP À LA HAUSE

Initiative
Argumentaire

Pourquoi cette initiative cantonale ?

Pour redonner du pouvoir d'achat à la population : Depuis le début des années 2000, les primes ont massivement augmenté en comparaison des salaires ! L'inflation a de surcroît atteint des sommets en 2023. Neuchâtel, où les primes étaient déjà les plus chères de Suisse, a subi cette année l'augmentation des primes la plus forte tandis que le salaire médian est le plus bas de Suisse.

Pour revenir au principe de solidarité de la LAMal : Lors de la conception de la LAMal, le Conseil fédéral préconisait que les primes ne dépassent pas 6 à 7% du revenu. Le principe de solidarité qui prévalait alors, de manière à garantir un accès à la santé pour toutes et tous, n'est plus respecté. Les primes sont les mêmes peu importe les revenus. Cette injustice doit cesser.

Pour que tout le monde ait accès aux soins : Le coût des primes encourage les revenus modestes à choisir des franchises élevées. Ce système engendre un renoncement aux soins pour une partie de la population. On estime qu'entre 10 et 20% de la population ne se rend pas chez le médecin pour cette raison. En outre, les salaires les plus bas vont souvent de pair avec une plus grande pénibilité au travail, générant des ennuis de santé. Cela engendre un effet boomerang.

Pour une aide concrète et efficace pour les assuré-es : La majorité bourgeoise aux chambres fédérales rechigne à aider concrètement les assuré-es. L'initiative similaire qui a été déposée au niveau fédéral est désormais en traitement auprès du Parlement. Le processus est sciemment ralenti par le Conseil des États dont l'issue du vote est encore très incertaine. Il faut donc agir à notre niveau !

Pour une aide ciblée envers la population la plus vulnérable : Notre initiative prévoit qu'aucun ménage ne dépense plus de 10% de son revenu disponible pour les primes d'assurance-maladie. Cette couverture est plus grande pour les personnes vulnérables qui sont par exemple aux bénéficiés de l'aide sociale ou de prestations complémentaires.

Pour la mise en place d'un système à l'efficacité avérée : Le canton de Vaud a mis en place un mécanisme similaire depuis plus de 5 ans. Ce système a fait ses preuves et n'est aujourd'hui ni contesté ni remis en question.

...et si l'initiative fédérale passe ? Tant que le mécanisme existant au niveau fédéral n'est pas similaire à celui que nous proposons, notre initiative doit être appliquée à Neuchâtel pour assurer une aide suffisante aux assuré-es.

...est-ce une politique d'arrosoir ? Non, au contraire ! En se basant sur le revenu disponible des ménages, le mécanisme que nous proposons aidera davantage les personnes aux revenus les plus faibles. A contrario, les ménages aux hauts revenus ne percevront pas d'aide de l'État.

...quelles différences avec l'initiative du PLR ? La droite souhaite augmenter les déductions des primes d'assurance-maladie. Les déductions profitant toujours davantage aux hauts revenus, la droite cherche une fois de plus à favoriser les plus riches. Notre initiative cherche à faire l'inverse en aidant en priorité et plus massivement les bas revenus ainsi que la classe moyenne.